



Pv stationnement handicapé alors que j'y étais pas

Par **Momo52**, le **16/07/2011** à **21:44**

Bonjour,

Alors voila je m'explique je me suis stationné dans un parking payant a coté de celle handicapé a mon retour je trouve un pv stationnement gênant réservé aux handicapé déjà les routes ne sont plus visible a cause des travaux pour le tram de la ville. Enfin bref je vais voir un agent de police lui expliquant mon problème il me dit que c'est pas la première fois qu'ils font des erreurs j'envoie un courrier comme il m'a dit j'ai eu une réponse négative je comprends pas ce qu'il faut faire j'ai un ticket qui prouve que j'étais sur un parking payant mais pour OMP ils disent que le fait que le pv stipule que j'étais dans un parking handicapé c'est que j'y étais :s!

Que faire aidez moi surtout que 135€ je trouve ça exagéré :s

Par **Melanie555**, le **19/07/2011** à **10:53**

C'est votre parole contre la leur, vous n'avez aucune chance.

Quant à avoir une réponse plus rapide, sachez que sur ce site ce sont des bénévoles qui prennent de leur temps pour répondre, et pour certains, UNE GRANDE PARTIE DE LEUR TEMPS Sachons les remercier.

Par **Momo52**, le **19/07/2011** à **14:26**

donc on est victime d'une injustice c'est normal on doit assumer? j'ai ma copine qui peut témoigner aussi.

Par **Tisuisse**, le **20/07/2011** à **19:09**

Bonjour momo52,

J'ai supprimé votre message d'impatience, ce n'est pas une mesure contre vous mais parce qu'il n'apporte rien au débat.

Etes-vous certain que votre véhicule n'empiétait pas, ne serait-ce qu'un peu, sur la place handicapée ? Si oui, la verbalisation est tout à fait logique. Sans vouloir vous vexer, essayer de vous garer sur une telle place et de placer, à côté de la voiture, un fauteuil roulant, vous comprendrez pourquoi ces places sont si larges.

Quand au fait que vous n'avez pas eu de réponse rapide, chaque juriste est en droit de prendre des vacances ou d'avoir son ordinateur en panne. N'oubliez pas que ce sont des bénévoles qui mettent leurs formations, leurs compétences, leurs savoirs gratuitement à votre service et qu'ils le font sur leurs temps de loisirs.

Merci d'être sympa avec eux.

Par **Momo52**, le **24/07/2011** à **00:15**

excusez moi j'ai jamais rien dit de tel je respecte les personnes qui nous répondent ou non.

C'est juste qu'il y a peu de temps pour agir c'est tout sinon j'ai rien contre je remercie les personnes qui se donnent la peine d'y répondre vous savez si je connaissais les réponses je ne prendrais pas la peine de vous demander c'est juste que vous êtes mieux placés que moi pour répondre. Sinon pour ce qui est de mon cas.

Je vous assure que j'étais pas placé dedans car les deux places handicapées étaient déjà prises donc j'y étais pas même un peu.

Je remercie encore les personnes qui répondent.

Par **mimi493**, le **24/07/2011** à **00:27**

Et vous étiez sur une vraie place ?

On voit très très souvent des gens se garer sur l'espace libre à côté d'une place handicapée,

or cet espace en fait partie intégrante et n'est pas une autre place de stationnement (le marquage au sol est explicite si tant qu'on le regarde)

Par **Momo52**, le **24/07/2011** à **00:30**

merci pour ta réponse,non c'est pas la première fois que je me gare dans cet endroit c'est pour ca que je suis choqué :s.si vous voulez je mettrais une photo de l'endroit ou j'étais.

Vous verrez de vos propre yeux.